

Informations juridiques sur OLZ AG

selon l'art. 8 al. 1 let. a-c LSFIn et l'art. 6 al. 1-3 OSFin

Coordonnées de contact

OLZ AG
Marktgasse 24
CH-3011 Berne

www.olz.ch

Téléphone: +41 31 326 80 00

E-Mail: info@olz.ch

Champ d'activité et offre de marché prise en compte

OLZ propose en premier lieu de la gestion de fortune via mandat (qui peut être complétée par un service supplémentaire "execution only"). La mise en œuvre d'un portefeuille d'actions et d'obligations efficacement diversifié s'effectue alors sur la base de fonds OLZ en tant que modules, c'est-à-dire en règle générale exclusivement par le biais d'instruments financiers propres.

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
www.finma.ch

Autorisation

OLZ AG dispose d'une autorisation de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune collective.

Organe de médiation

Les clients d'OLZ ont la possibilité de demander une procédure de conciliation (médiation) auprès de l'ombudsman en cas de litige avec OLZ ag qui ne pourrait être résolu directement.

OLZ ag est affiliée à l'organe de médiation suivant:

Finanzombudsstelle Schweiz (FINOS)
Talstrasse 20
CH-8001 Zürich
www.finos.ch

Risques liés aux instruments financiers

Informez-vous sur les "risques liés au négoce d'instruments financiers" en consultant la brochure suivante de Swissbanking.